



Conseil du Cheval
Ile de France

Etude économique de la filière équine en Île de France

Synthèse



Ingénierie sportive et touristique



Tél. 33 (0)2 54 83 78 48



Fax 33 (0)2 54 83 62 83

www.parcours-conseil.com

conseil@parcours-conseil.com



52 bd Sébastopol 75003 Paris

Les îles 41210 La Ferté-Beauharnais

Table des matières

1. Une filière qui contribue au développement territorial de l'Ile de France	3
1.1. Sur le plan économique en 2014 :	3
1.2. Sur le plan de l'emploi	3
1.3. Sur le plan social	3
1.4. Sur le plan aménagement du territoire	3
1.5. Sur le plan agricole et environnemental.....	3
1.6. Sur le plan représentation politique de la filière	4
2. Zoom sur une région vitrine de l'excellence sportive française	5
Côté pile, des événements internationaux planétaires véhiculant une image de performance associée au luxe	5
Quelques événements franciliens qui portent l'image de la France dans les médias.....	5
Beaucoup de concours et de courses qui dynamisent la pratique et les enjeux	5
Mais un déficit de stades équestres par rapport au nombre de cavaliers compétiteurs	6
Côté face, un sport populaire et structurant, créateur d'emplois et source d'aménagement du territoire.....	6
Les cavaliers franciliens : des enfants et des filles qui grandissent avec le poney/cheval	6
Une forte demande freinée par un déficit d'équipement à et autour de Paris	7
Une région d'utilisation et de valorisation des équidés plus que de production.....	8
Le paradoxe de l'élevage francilien	9
Des besoins en foncier à la fois modestes et importants.....	9
Une activité économique, sportive et agricole, employeuse de main d'œuvre	10
Le bénévolat, un engagement encore bien présent.....	11
Une particularité entrepreneuriale à visée sociale et solidaire des centres équestres	11
Des pratiquants qui pratiquent aussi hors Ile de France	11
3. Une industrie du cheval proportionnellement plus dynamique pour les chevaux de courses	12
Beaucoup de cavaliers, mais peu propriétaires de chevaux.....	13
4. Formation professionnelle : une région bien équipée pour former aux courses et à l'équitation	14
L'apprentissage, un système bien maîtrisé par les employeurs de la filière	14
5. Les professionnels au contact du cheval en état d'incertitude	14
6. Fournisseurs de la filière : une économie conséquente.....	15
Les professionnels de santé et soins aux équidés	15
Les entreprises fabricantes et importatrices	15

L'étude de la filière du cheval d'Ile de France s'est déroulée sur les années 2014 et 2015 auprès des acteurs socio-professionnels. Elle a été lancée par le Conseil des chevaux d'Ile de France qui a piloté pour la réaliser deux agences spécialisées, l'Institut Régional de Développement du Sport d'ile de France (IRDS) et Parcours Conseil. L'IRDS a enquêté la population des centres équestres tandis que Parcours Conseil a travaillé sur les autres secteurs de la filière. L'IRDS a publié en novembre 2015 dans « Les dossiers de l'IRDS », le n°32 intitulé « Etablissements équestres franciliens : une activité porteuse d'emplois. »

1. Une filière qui contribue au développement territorial de l'Ile de France

1.1. Sur le plan économique en 2014 :¹

- 4 140 M€ d'enjeux sur les courses des hippodromes franciliens
- 156 M€ d'allocations distribuées aux entraîneurs, propriétaires et éleveurs de chevaux de courses sur les courses des hippodromes franciliens
- 144 M€ de chiffre d'affaires des établissements équestres
- 115 M€ de chiffre d'affaires des fournisseurs fabricants et importateurs
- 60 M€ environ de transactions/renouvellements de cartes de chevaux en Ile de France² pour environ 6 000 chevaux échangés, dont :
 - o 22 M€ de ventes aux enchères de chevaux (courses et sport)
- 0,62 M€ d'encouragement versés dans les épreuves jeunes chevaux d'Ile de France

1.2. Sur le plan de l'emploi

La filière équine et son environnement génèrent près de **11 000 emplois** en Ile de France. Elle forme pour ses propres besoins **un peu plus de 600 apprentis** par an aux métiers du cheval qui trouvent un emploi à la suite **essentiellement dans les centres équestres**.

1.3. Sur le plan social

Ceux-ci accueillent **150 000 cavaliers réguliers** dont **60% d'enfants** de moins de 15 ans. Une majorité des établissements équestres accueille des **personnes en situation de handicap physique ou mental ou d'isolement social**, activité souvent méconnue qui peut devenir un outil de politique publique.

1.4. Sur le plan aménagement du territoire

Les activités équestres sont réparties sur l'ensemble du territoire francilien, et sont plus représentées en milieu rural et péri-urbain qu'en milieu urbain où la pression foncière empêche leur développement.

L'Ile-de-France est avant tout une zone de pratique équestre, la première française, contrairement à l'élevage, très peu développé et en concurrence avec les autres productions agricoles.

1.5. Sur le plan agricole et environnemental

Les **40 000 à 50 000 équidés** présents en Ile de France manquent de surface et sont pour beaucoup logés dans des espaces restreints en zone fortement urbanisée. Le fumier produit par les 15 000 équidés de Paris et petite couronne pourrait être source de valorisation énergétique, soit en méthanisation, soit en compostage.

¹ Sources : France Galop, Le Trot, IRDS, PARCOURS Conseil, SIRE, ARQANA, FENCES, SHF.

² 19 M€ pour 340 chevaux de courses vendus aux enchères en 2014 + 2 114 chevaux de courses achetés par acheteurs IDF à 10 K€ de moyenne, soit 21,1 M€. Total 40 M€ environ pour chevaux de courses ; 3M€ pour 176 chevaux de sport vendus aux enchères en 2014 + 4 157 chevaux de selle, poneys, autres échangés par franciliens à 4 K€ de moyenne = 16,6 M€ ; total 19,6 M€ pour les autres équidés. (Source SIRE)

Dans les espaces plus ouverts (Yvelines, Seine-et-Marne, Val d'Oise), les chevaux participent à la valorisation des paysages en étant placés en pâtures avec des clôtures en bois qui structurent les vues.

Les équidés sont plus nombreux que les bovins en Ile de France : en 2010, le cheptel bovin était de 29 000 têtes, sans doute moins aujourd'hui.

Certaines collectivités d'Ile de France ont fait **le choix du cheval pour la surveillance des espaces verts et Bases de loisirs** (Parc de la Courneuve, Base d'Etampes par exemple) ou pour **le ramassage du tri sélectif** (Saint-Prix, Val d'Oise), réintroduisant le cheval dans la ville, respectueux de l'environnement, écologique et source de dialogue social entre habitants.

Encore trop peu présent, le cheval pourrait avoir un impact environnemental beaucoup plus visible avec l'engagement de collectivités dans la surveillance et la sécurité à cheval ou le ramassage scolaire ou le tri sélectif.

1.6. Sur le plan représentation politique de la filière

L'Ile de France concentre les sièges administratifs des principaux acteurs nationaux de la filière et leurs interlocuteurs de l'administration centrale : Sociétés mères du Galop (France Galop), du Trot (Le Trot), des chevaux de sport (SHF), des chevaux de travail (SFET), relais parisien de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), de la Fédération française d'équitation (FFE), le bureau cheval et institution des courses du Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt, le Ministère des Sports...

A ces représentations centrales, on doit ajouter les représentations régionales et départementales franciliennes.

2. Zoom sur une région vitrine de l'excellence sportive française

Côté pile, des événements internationaux planétaires véhiculant une image de performance associée au luxe

Quelques événements franciliens qui portent l'image de la France dans les médias

Portée par la présence d'équipements d'excellence, comme les hippodromes de Longchamp et de Vincennes, le Grand Parquet de Fontainebleau, l'Ile de France est la première région française organisatrice d'événements hippiques phares, tant dans les sports équestres que dans les courses.

Le Prix de l'Arc de Triomphe, course au galop, et le Prix d'Amérique, course au trot, sont retransmis devant plus d'un milliard de spectateurs dans le monde, véhiculant l'image de la France.

Ces événements planétaires attirent de nouveaux propriétaires étrangers de chevaux, potentiels investisseurs dans la filière hippique française et/ou francilienne.

Le Saut Hermès au Grand Palais à Paris, le Longines Paris Eiffel Jumping ou encore le Longines Masters de Paris sont les jumping phares qui rassemblent les people, et qui sont dans une logique nouvelle de popularisation et de médiatisation élargies de leur événement pour attirer de nouveaux sponsors.

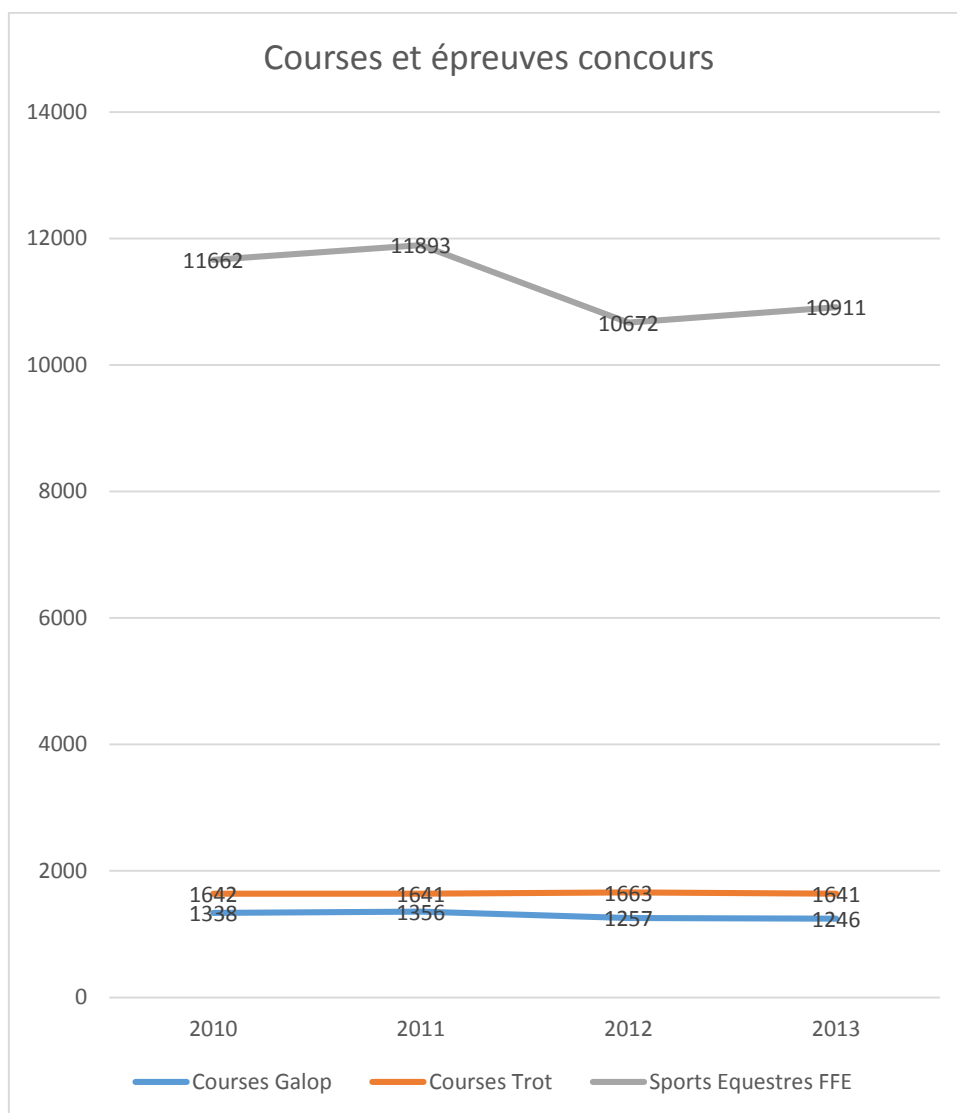
Partie émergée de l'iceberg de la filière cheval, les grands événements hippiques, médiatisés, véhiculent une image associée à la performance mais aussi au luxe.

Vitrine sportive, l'Ile de France est également la vitrine de l'élevage français de chevaux de saut de saut d'obstacles avec la Grande Semaine de l'Élevage à Fontainebleau. Les acheteurs étrangers aiment s'y retrouver pendant 10 jours. En 2015, le commerce à l'amiable est reparti à la hausse et les ventes aux enchères Fences également, avec une progression de plus de 60% du chiffre d'affaires par rapport à 2014, année noire au niveau du commerce.

Les événements hippiques phares franciliens ont un rôle qui va bien au-delà de la performance sportive des hommes et des chevaux. Du fait qu'ils rassemblent des personnalités majeures du monde économique et politique, ils ont aussi un rôle important dans les relations d'affaires et de pouvoir internationales.

Beaucoup de concours et de courses qui dynamisent la pratique et les enjeux

L'Ile de France est la première région organisatrice de concours malgré une baisse du nombre d'épreuves après 2011. 75% des épreuves sont des épreuves club ou poney, montrant le fort pouvoir d'animation de la compétition auprès des cavaliers de petit niveau. 25 000 équidés différents participent aux épreuves de la FFE en Ile de France qui rassemblent plus de 200 000 participations.



Mais un déficit de stades équestres par rapport au nombre de cavaliers compétiteurs

La région francilienne est la première en nombre de compétiteurs (23 000 cavaliers et 25 000 équidés), d'engagés en compétition (plus de 200 000 engagements) et d'épreuves (11 000), mais elle ne compte que deux stades équestres, Fontainebleau (77) et Jardy (92). La Normandie en compte trois (Le Pin, Deauville, Saint-Lô) alors qu'elle organise moins de 8 000 épreuves. Un rééquilibrage serait propice à la dynamisation de la pratique et à la structuration du commerce.

Côté face, un sport populaire et structurant, créateur d'emplois et source d'aménagement du territoire

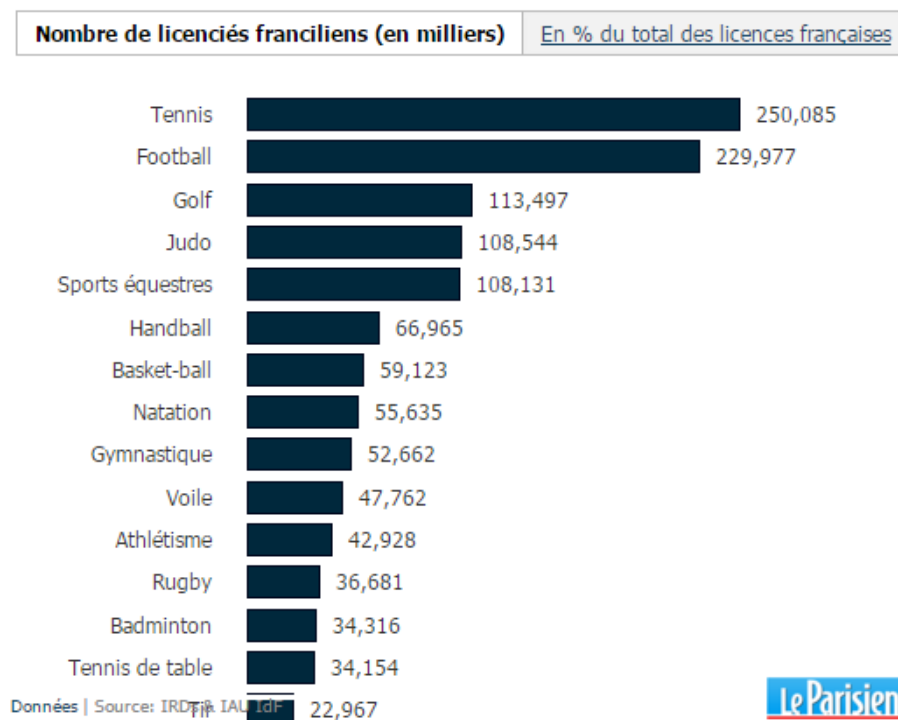
Les cavaliers franciliens : des enfants et des filles qui grandissent avec le poney/cheval

Première région française pour l'équitation, elle est pratiquée avant tout par des enfants, et par des filles pour 83%. C'est une activité qui concerne les familles avant tout, **très demandée par le contact qu'elle procure avec l'animal et les éléments naturels auxquels elle renvoie.**

C'est le cinquième sport francilien, derrière le tennis, le football, le golf et le judo, alors qu'il est en troisième position au plan national (football, tennis, équitation). Données 2013, source MJS

Les sports les plus pratiqués en Ile-de-France

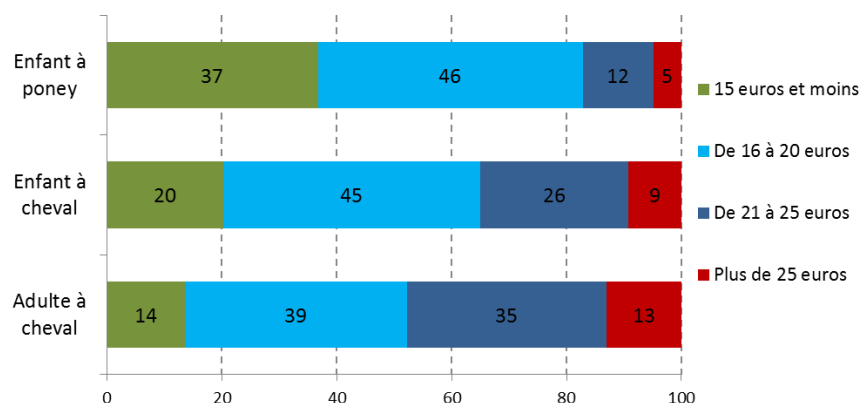
Exemple de lecture : on compte aujourd'hui 250085 licenciés en tennis, soit près d'un quart du nombre total de licenciés en tennis en France.



Une activité plus accessible qu'on ne l'imagine

Un tarif médian à 17€ TTC la séance rend l'équitation beaucoup plus accessible que ce que la plupart des gens imaginent. Un message à faire connaître plus largement pour aller chercher de nouvelles clientèles, ou un tarif à revaloriser pour se rapprocher de l'imaginaire collectif et améliorer l'économie des centres équestres.

Répartition des établissements selon les tarifs pratiqués pour l'enseignement (TTC)



Source : enquête Creif-Irds 2014-

2015

Une forte demande freinée par un déficit d'équipement à et autour de Paris

L'Ile de France est la première région équestre de France avec **150 000 cavaliers réguliers dans 620 centres équestres**, mais **la dernière en taux de pratique** par rapport à la population. Si les départements des Yvelines et de Seine-et-Marne arrivent en tête des départements cavaliers, Paris et la première couronne ont très peu

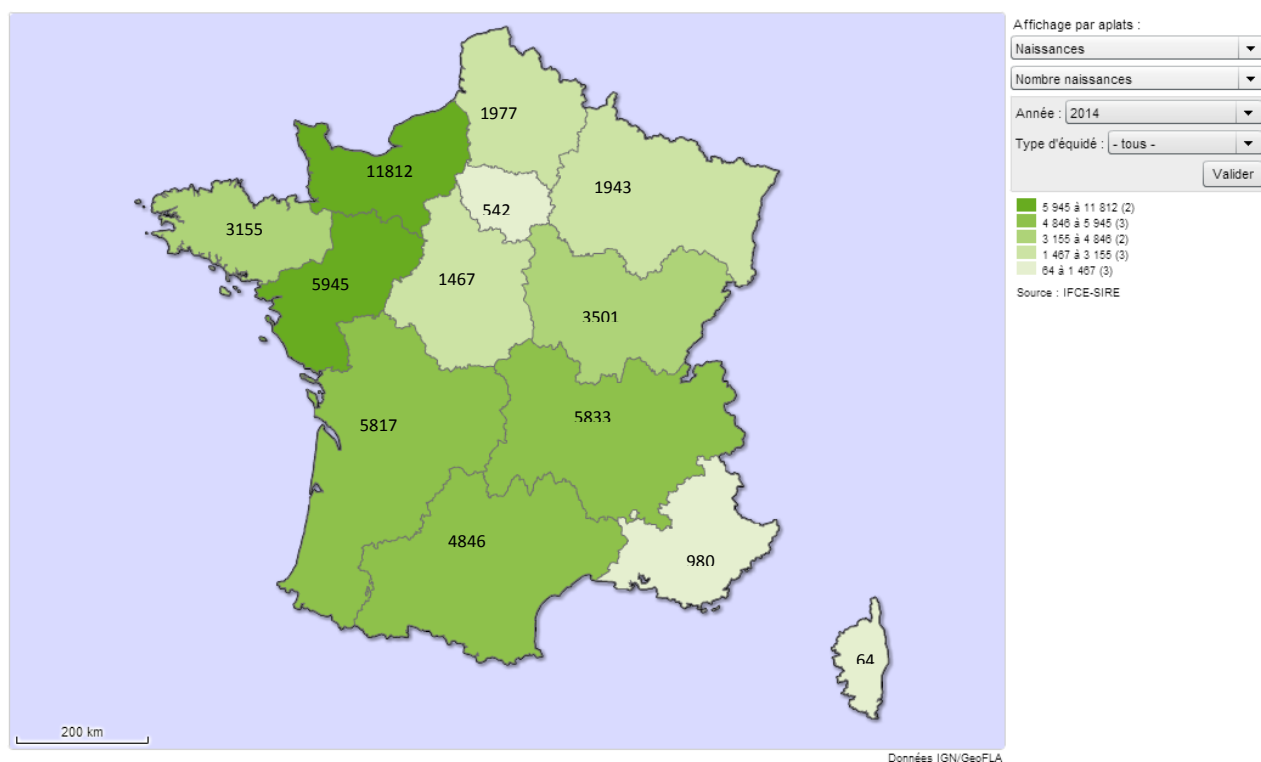
de cavaliers par rapport à leur population. Cela s'explique par un manque criant d'équipements, ceux déjà existants étant au maximum de leur capacité.



L'introduction de centres équestres dans les zones denses ne pourra se faire que par des partenariats public-privés, en mettant à disposition du foncier public.

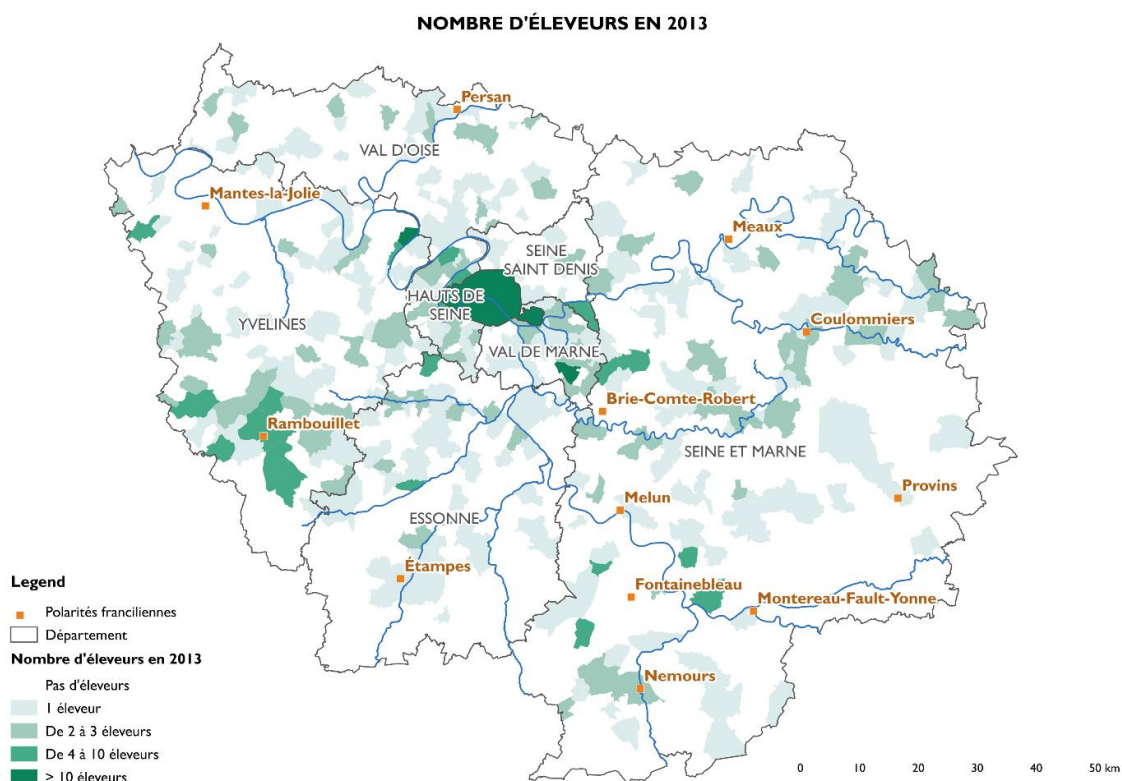
Une région d'utilisation et de valorisation des équidés plus que de production

Pour la filière équine française, l'Ile-de-France est la première région d'utilisation des équidés, tandis que l'élevage n'arrive qu'en avant-dernière position pour le nombre de naissances de poulains.



Le paradoxe de l'élevage francilien

Peu de naissance mais beaucoup d'éleveurs sans sol. C'est en Ile-de-France qu'on en trouve le plus. Ils sont propriétaires de juments poulinières et jeunes chevaux mis en pension hors Région, essentiellement en Normandie ou Pays de Loire. Sur 938 éleveurs, 447 soient près de la moitié sont éleveurs de chevaux de courses, qui correspondent aux éleveurs sans sol.



938 éleveurs sont répertoriés à SIRE mais seulement 224 sont déclarés en tant qu'exploitants cotisants MSA. L'élevage concerne donc beaucoup d'amateurs et peu d'éleveurs professionnalisés. Ceux-ci se plaignent de la concurrence faite par les amateurs non assujettis à la TVA, l'augmentation du taux de TVA à 20% les mettant hors-jeu sur les prix.

L'élevage de chevaux de trait est inexistant en Ile-de-France.

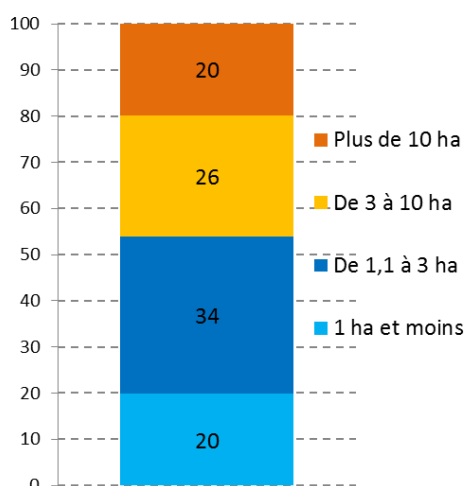
L'activité de valorisation des jeunes équidés de sport est réalisée par les cavaliers dits « professionnels ». C'est une population difficile à appréhender qui effectue plusieurs autres activités autour du cheval : commerce de chevaux, pensions ou école d'équitation. Le marché du cheval de sport et de loisir n'est pas encore suffisamment développé et structuré en Ile de France pour pouvoir rémunérer correctement l'activité de valorisation dont on ne retrouve pas la valeur dans le prix des chevaux, excepté pour les chevaux performants en compétition. Une réflexion de développement et structuration du marché à l'échelle régionale pourrait avoir sa place dans ce contexte de première région cavalière de France.

Des besoins en foncier à la fois modestes et importants

Les chevaux au travail dans les zones denses, que ce soit pour les courses ou pour les centres équestres, sont logés dans des espaces restreints, « hors sol ».

La création de nouveaux équipements à Paris et première couronne peut donc s'envisager sur des espaces restreints, 20% des centres équestres franciliens fonctionnant sur 1ha et moins. C'est une dimension adaptée à une pratique de l'équitation pour tous avec des équidés partagés, et permettant de réintroduire une exploitation agricole en milieu urbain.

Plus de la moitié des centres équestres franciliens utilisent moins de 3 ha pour leur activité



Source : enquête Creif-Irds 2014-2015

Cependant, les exploitants de pensions de chevaux demandent des surfaces beaucoup plus importantes car les clients demandent à ce que leurs chevaux puissent sortir en extérieur, et avoir un accès à des circuits de promenades identifiés.

Dans ce cas, l'accès au foncier est problématique et la concurrence sur les terres agricoles franciliennes fortes. Les exploitants équins, y compris en élevage, ont du mal à faire valoir leurs demandes auprès de la SAFER et des autres agriculteurs.

Dans les courses au galop, les entraîneurs de Maisons-Laffitte doivent faire face à la pression immobilière des cours de boxes, reconverties en habitation ou en écurie de sports loisirs équestres.

D'une manière générale, on constate l'absence de projets équestres dans les nouveaux programmes immobiliers franciliens, faisant reculer en même temps l'implantation des structures équestres vers les zones moins urbanisées, et éloignant les lieux de pratique des lieux d'habitats.

Une activité économique, sportive et agricole, employeuse de main d'œuvre

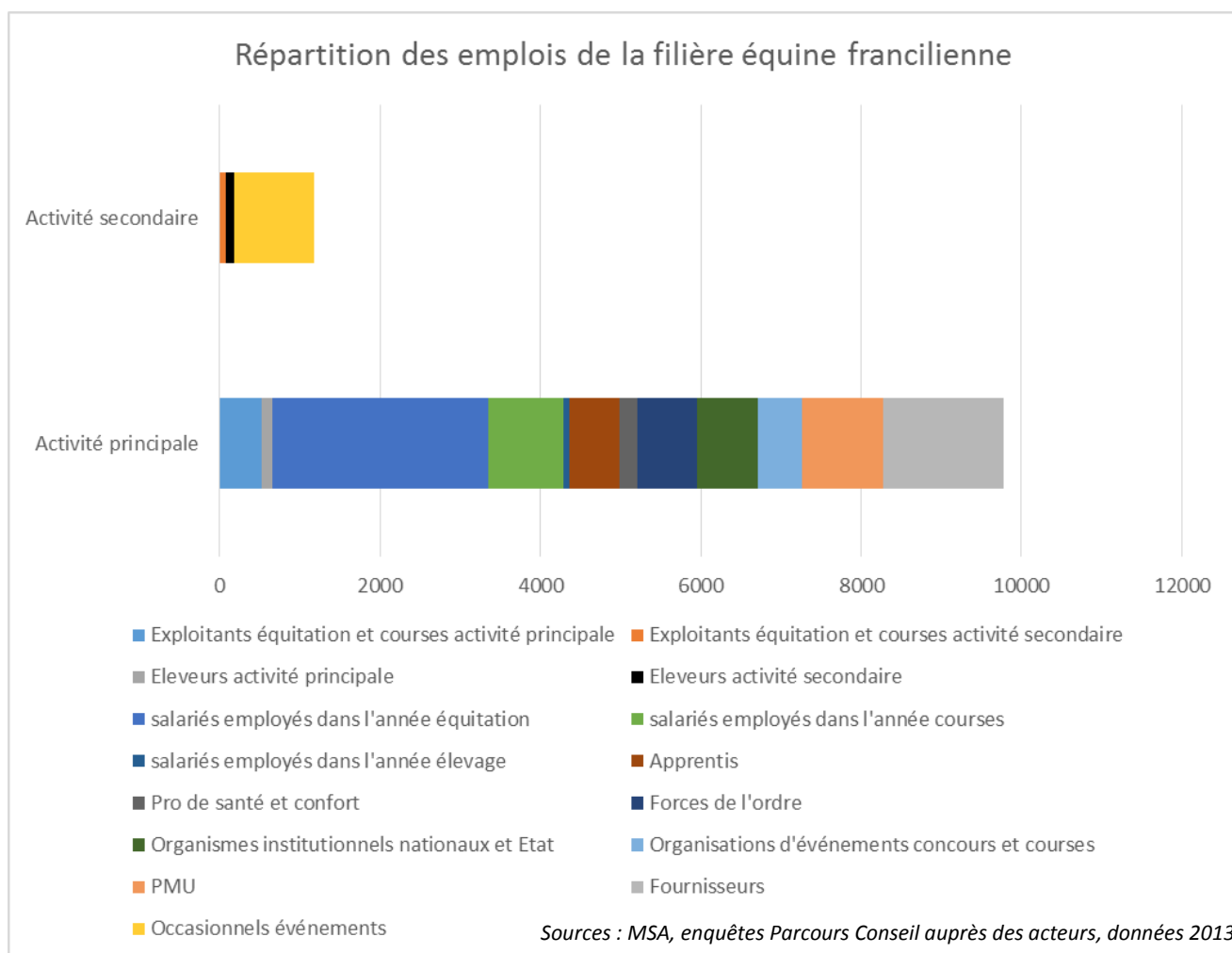
La filière équine francilienne est une filière économique, sportive et agricole.

Elle compte près de **2 200 établissements socio-professionnels** toutes activités confondues, essentiellement de petite taille : 90% des centres équestres franciliens ont moins de 10 salariés. Les entraîneurs de course, comme les éleveurs ont également en moyenne moins de 10 salariés. C'est pourtant en Ile de France qu'on trouve les plus importants centres équestres français.

Le principal employeur est le secteur des centres équestres (78% des employeurs MSA) avec 2 688 employés dans l'année³, contre 76 en élevage.

L'emploi se caractérise par un nombre conséquent de personnes occupées de manière ponctuelle, comme les personnels des événements sportifs et de courses, ou des élevages de mars à juillet.

³ **Salariés employés dans l'année (source MSA)** : Tous les salariés (travailleurs) présents au cours de l'année, même s'ils ont débuté ou cessé leur activité professionnelle en cours d'année. On compte un individu pour chaque code risque AT dans le cas où le salarié a travaillé dans plusieurs risques AT durant l'année. Si le salarié a eu plusieurs contrats de travail dans le même code risque AT, il est compté une seule fois. On compte un individu pour chaque établissement dans le cas où celui-ci a travaillé dans plusieurs établissements. Cette donnée mesure les flux dans les entreprises et crée un biais dans l'analyse par le cumul des salariés passés dans les entreprises au cours de l'année.



Le bénévolat, un engagement encore bien présent

Les bénévoles sont sollicités essentiellement à l'occasion d'organisation événementielle par les associations et organisateurs sportifs ou de courses. Le Comité Régional d'Equitation mobilise à lui seul au cours de l'année 800 bénévoles réguliers. Chaque organisateur de concours fait appel à au moins 10 bénévoles par jours de concours. Les organisateurs trouvent leurs ressources parmi les parents et les cavaliers de leur club.

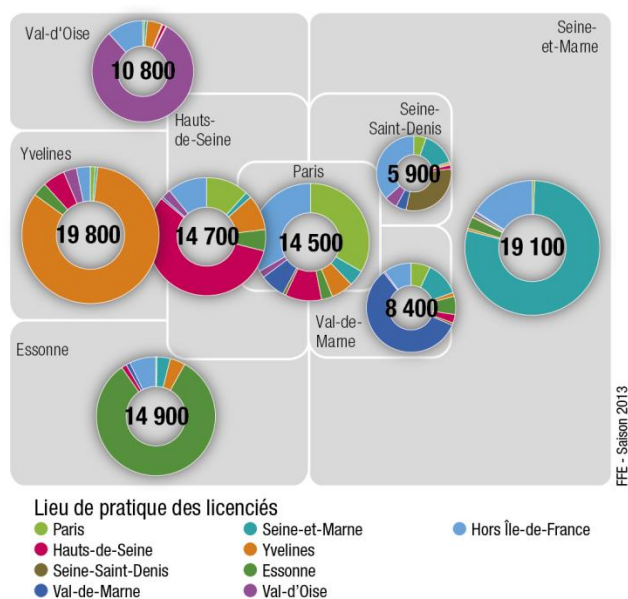
Une particularité entrepreneuriale à visée sociale et solidaire des centres équestres

Les entreprises équestres, bien qu'elles soient de forme entrepreneuriale à 80%, participent au mouvement sportif en étant adhérents du système fédéral à 90%. Elles sont investies autant dans la formation des jeunes (60% des licenciés ont moins de 15 ans) et l'accueil de publics handicapés que dans l'organisation des compétitions et la participation de leurs élèves aux concours fédéraux de tous niveaux.

Des pratiquants qui montent à cheval aussi hors Ile de France

Sur les 150 000 cavaliers réguliers, 15 000 licenciés pratiquent hors Ile de France. Surtout ceux qui n'ont pas d'équipements à proximité de chez eux, c'est-à-dire surtout les parisiens et les habitants de Seine-Saint-Denis.

Lieu de pratique des licenciés franciliens par départements



Note de lecture : sur les 14 500 licenciés parisiens, un tiers pratique à Paris et un autre tiers pratique en dehors de l'Île-de-France

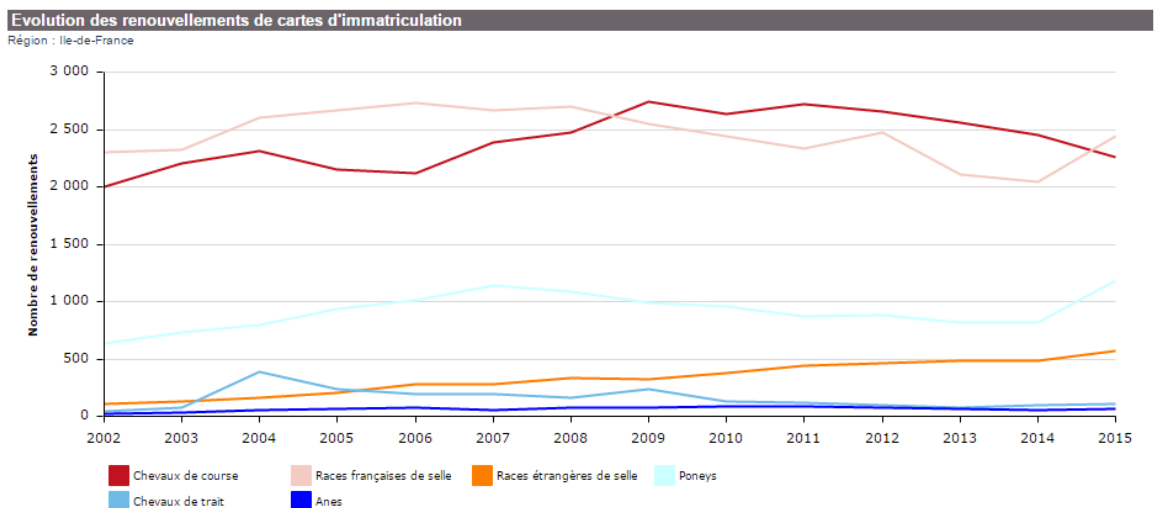
L'Île de France est également la première région consommatrice de vacances à cheval au dire des agences et TO spécialisés.

3. Une industrie du cheval proportionnellement plus dynamique pour les chevaux de courses

L'industrie du cheval peut se définir par la production et la commercialisation de chevaux.

Alors que les effectifs de chevaux de courses présents en Île de France sont beaucoup plus modestes que les équidés de selle (races françaises et étrangères de selle, poneys), environ 2 000 contre environ 40 000, leurs transactions sont dynamiques : elles concernent tous les ans autant de chevaux que de chevaux de courses présents en Île de France.

Ce dynamisme s'explique par la présence des ventes ARQANA et des courses à réclamer sur les hippodromes franciliens. Les grands équipements sont supports de commerce pour les courses.

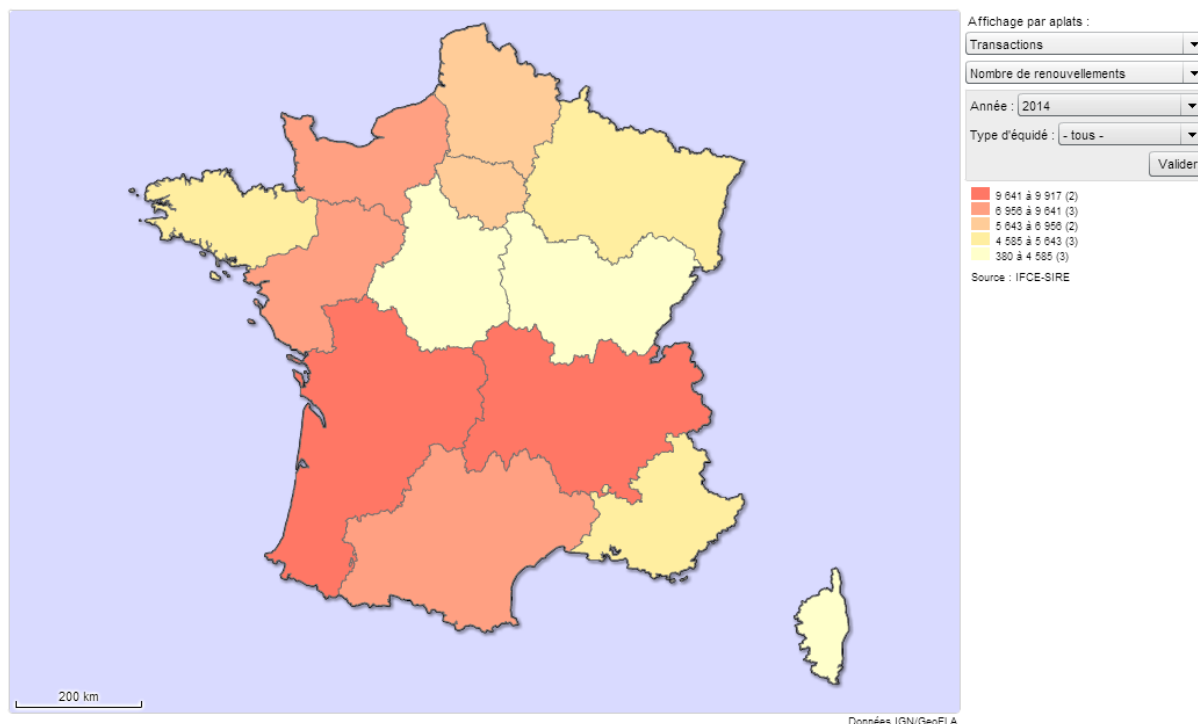


IFCE - SIRE

Beaucoup de cavaliers, mais peu propriétaires de chevaux...

Bien qu'étant la première région de pratique équestre, l'Ile de France n'est que la sixième en transactions de chevaux (nombre de renouvellement de cartes d'immatriculation).

Il faut noter cependant que la Seine-et-Marne a été le premier département français en transactions de chevaux de race Selle Français en 2014 (328) et le deuxième en 2015 (366) derrière la Manche (426).



Cette position montre une faiblesse du propriétaire en Ile de France par rapport à d'autres régions plus faciles pour accéder au rêve de devenir propriétaire d'un cheval.

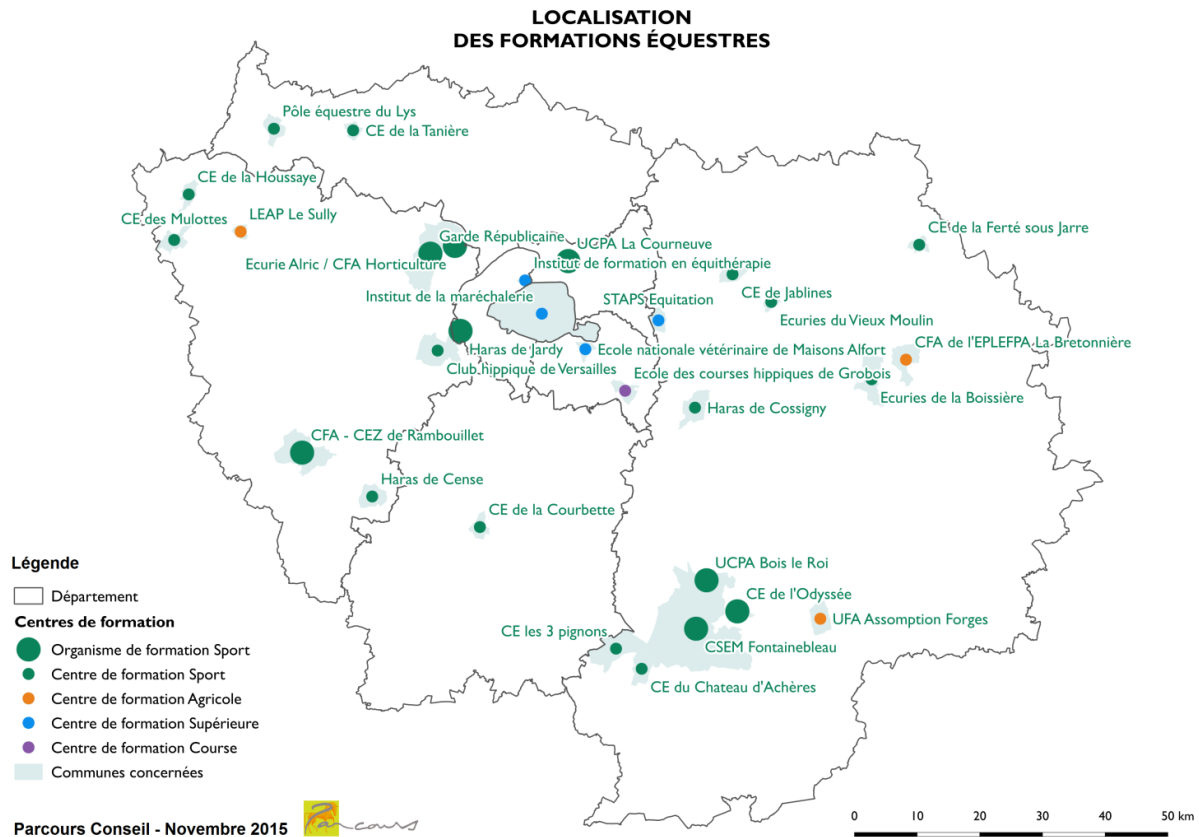
Le développement d'événements de très haut niveau, tant dans le secteur des courses que du concours, et l'organisation de la finale nationale des jeunes chevaux de sport à Fontainebleau tous les ans sont des rendez-vous propices à la réception d'étrangers pour l'achat de chevaux.

Les ventes aux enchères représentent un flux de 3 M€ en 2014 pour les chevaux de sport(FENCES) et de 19 M€ pour les chevaux de courses (ARQANA).

Les ventes à l'amiable ne sont pas quantifiables mais sont très majoritaires pour les chevaux de sport/loisirs. 80% des professionnels du commerce annoncent une diminution du nombre de chevaux vendus en 2013 et 2014 mais 20% voient les prix de vente moyen augmenter. La moitié des professionnels interviewés disent avoir des clients étrangers.

L'Ile de France pourrait devenir une place de vente beaucoup plus importante pour cette catégorie de chevaux mais elle manque d'un lieu permanent de présentation/vente de chevaux, à installer au cœur de la plus importante zone de chalandise française. Le Haras des Bréviaires pourrait remplir cette fonction.

4. Formation professionnelle : une région bien équipée pour former aux courses et à l'équitation



L'apprentissage, un système bien maîtrisé par les employeurs de la filière

La moitié des employeurs directement au contact du cheval emploient 620 apprentis en 2013. 80% de ces employeurs sont des établissements équestres. Le taux d'employabilité des apprentis dans les entreprises est très performant. Les centres d'entraînement de Maisons-Laffitte et de Grosbois sont équipés d'une résidence des courses hippiques qui permet de loger les apprentis en formation chez leurs employeurs.

5. Les professionnels au contact du cheval en état d'incertitude

Les entraîneurs interviewés dans le cadre de l'étude n'ont pas le moral : si les encouragements continuent d'augmenter dans les trois disciplines du trot, du plat et de l'obstacle, avec au total 156 M€ distribués en 2013, la hausse de la TVA a eu un impact très négatif sur leur clientèle de propriétaires particuliers.

Les entraîneurs franciliens se plaignent de leur difficulté à recruter et trouver des employés, indiquant la difficulté à former des jeunes compte-tenu des contraintes du métier (horaires, travail le week-end, travail en extérieur...)

Sur les principaux facteurs de fragilité des entreprises de la filière équine intervenant au contact direct du cheval, c'est l'environnement institutionnel et réglementaire qui influe directement : hausse du taux de TVA, changement des rythmes scolaires pour les centres équestres, évolutions réglementaires sur le travail, les transports, l'accessibilité handicapés etc... qui imposent des mises aux normes et font baisser la marge et la capacité à au moins maintenir l'offre en terme de créneaux horaires et de publics. Spécifiquement pour les

courses, la libéralisation de l'offre de paris a créé une forte concurrence qui touche aujourd'hui le montant des enjeux et l'investissement des propriétaires de chevaux.

6. Fournisseurs de la filière : une économie conséquente

Les professionnels de santé et soins aux équidés

La Région Ile de France totalise près de 300 professionnels de santé et de confort, vétérinaires, ostéopathes, dentistes et maréchaux-ferrants.

Les vétérinaires constatent qu'ils interviennent de plus en plus dans des écuries de pension et de moins en moins dans des élevages, faisant évoluer la nature des actes pratiqués. Les actes portent de plus en plus sur les pathologies liées au sport et sur les visites d'achat.

En Ile de France quatre cliniques équines disposant de matériels et de technologies avancées permettent aux vétérinaires d'exercer dans de bonnes conditions : Clinique vétérinaire de Grosbois (94), Clinique du Lys (77), Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort / CIRALE (94 et 14), Clinique de la Brosse (78).

Ces cliniques, de par leur notoriété, drainent une clientèle plus large que le territoire francilien.

67 maréchaux-ferrants ont été recensés pour l'ensemble de la région, mais certaines structures disposent de maréchaux salariés qui n'apparaissent pas dans le recensement. Certains maréchaux se plaignent de la concurrence d'autoentrepreneurs de plus en plus nombreux qui fragilisent les entreprises en pratiquant un dumping sur les prix.

Les entreprises fabricantes et importatrices

L'Ile de France accueille sur son territoire 72 entreprises, soit 17% des entreprises françaises fournisseur de la filière équine. La région est en deuxième position juste derrière la Normandie qui totalise 17,5% des entreprises (enquête Hippolia 2015).

Elle est la quatrième région en chiffre d'affaires, environ 115 millions d'euros, derrière la grande Normandie, l'Alsace/Lorraine/Champagne-Ardenne et l'Aquitaine/Limousin/Poitou-Charentes, mais la première région pour les laboratoires vétérinaires, et de produits d'hygiène et de soins, et la première également pour les métiers de services et de conseil.

En Ile de France, les entreprises connexes fabricants et importateurs emploient environ 900 personnes et progressent de 11% tous les ans depuis 2010.

N.B. les fournisseurs de paille et fourrages ne sont pas comptabilisés dans l'enquête.